

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour l'exercice initial de 92 jours du 1er octobre 2024 au 31 décembre 2024

Fonds RGP Infrastructures Mondiales

Le présent *Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds* contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds RGP Infrastructures Mondiales (le « Fonds »). Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-888-929-7337, en nous écrivant au 1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 550, Québec, QC, G2K 2E4 ou en consultant notre site Web www.rgpinvestissements.ca ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également obtenir de cette façon les états financiers intermédiaires, le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines parties de ce rapport, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives, se rapportent à des événements ou à des conditions futures, ou contiennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions prospectives semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives, ou des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient se révéler inexactes dans l'avenir.

Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des hypothèses et des risques inhérents quant aux facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur et les événements ainsi que les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes. La liste de facteurs essentiels ci-dessus, qui peut avoir une incidence sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne soient pas sensiblement différents des résultats attendus. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives.

Nous vous encourageons à les examiner attentivement, ainsi que tout autre facteur, avant de prendre une décision de placement. Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Fonds RGP Infrastructures Mondiales

Analyse du rendement par la direction

Objectif de placement et stratégies

Le Fonds a comme objectif de placement de générer une appréciation du capital à long terme et un certain revenu en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés du monde entier qui participent au développement, à l'entretien, à la maintenance ou à la gestion d'infrastructures ou qui en bénéficient indirectement.

- Il sélectionne des sociétés qui exercent généralement une partie importante de leur activité soit dans les aéroports, les hôpitaux, le stockage et le transport du pétrole et du gaz, les ports, les routes à péage, les chemins de fer, l'immobilier, les télécommunications ou les services publics;
- Il peut investir jusqu'à 20 % des actifs du Fonds dans des titres à revenu fixe;
- Il ne prévoit pas investir plus de 50 % de son actif net dans des titres de marchés émergents.

Les facteurs ESG sont intégrés au processus de gestion des placements et pris en considération dans les analyses effectuées par le sous-gestionnaire. Ces facteurs ont une portée limitée sur les titres sélectionnés ou les décisions d'investissements du Fonds.

Risque

Le niveau de risque associé au Fonds est qualifié de moyen. Le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds est le même que celui présenté dans le prospectus simplifié, et n'a pas augmenté ou diminué de manière significative en raison d'opérations effectuées au cours de la période. En conséquence, le Fonds continue de convenir aux épargnants décrits dans le prospectus simplifié.

Résultats

La catégorie A du Fonds a affiché un rendement de -3,7 % après déduction des frais et des charges, pour la période du 21 octobre 2024 au 31 décembre 2024. Les rendements nets des autres catégories de ce Fonds sont similaires à ceux de la catégorie A, à l'exception des différences attribuables aux structures de frais. Pour connaître le rendement des catégories et le rendement à long terme du Fonds, veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » du présent rapport. L'indice de référence du portefeuille a affiché un rendement de -2,1 % pour la période du 21 octobre 2024 au 31 décembre 2024. L'indice est composé à 100 % de l'indice MSCI ACWI (tous pays) Infrastructure en dollar canadien net de frais.

Vue d'ensemble du marché :

Les marchés boursiers ont en majorité offert des rendements positifs durant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. L'indice MSCI World a enregistré une performance de 29,4 % en dollars canadiens sur la période concernée. Les incertitudes politiques et les conflits armés à l'étranger n'ont donc pas perturbé les investisseurs outre mesure, mais ont toutefois contribué à la hausse remarquable du prix de l'or. L'indice S&P 500, qui regroupe les plus grandes entreprises américaines, atteignait de nouveaux sommets encore en décembre, témoignage de la résilience des marchés boursiers malgré un environnement économique complexe. Le secteur des technologies s'est particulièrement distingué dans le sillage de l'engouement pour l'intelligence artificielle. Paradoxalement, la vigueur de la croissance économique américaine n'a pas permis aux secteurs cycliques, tels que les matériaux et l'énergie, de se démarquer. Les rendements de ces derniers ont terminé loin derrière ceux des secteurs des communications, de la technologie et de la consommation discrétionnaire.

Les performances des placements obligataires ont été plus mitigées suivant les mouvements divergents sur les courbes à terme des taux d'intérêt. Les maturités courtes ont mieux fait que les maturités éloignées. Les écarts de crédit séparant les obligations corporatives plus risquées de celles émises par les gouvernements se sont maintenus à des niveaux très faibles, un signe que les investisseurs craignaient peu les défauts de paiement à venir par les émetteurs corporatifs.

L'économie canadienne s'est avérée moins vigoureuse que celle des États-Unis. La Banque du Canada a réduit son taux directeur le 5 juin 2024 en réponse aux signaux de ralentissement économique et aux progrès dans sa lutte contre l'inflation. Le rendement à maturité des obligations du Trésor américain à 10 ans dépassait 4,5 % en fin d'année, soit 1,3 % de plus que l'équivalent canadien. Le dollar canadien s'est d'ailleurs déprécié, plus particulièrement au quatrième trimestre, lors duquel il a perdu 6 % de sa valeur par rapport au dollar américain.

Sur la scène mondiale, la Chine et les principaux pays développés, ouvertement engagés dans une course à la construction et à la sécurisation de leurs chaînes d'approvisionnement en microprocesseurs, ont poursuivi leurs efforts dans ce sens. Les fabricants de puces et leurs fournisseurs d'équipements ont bénéficié de la situation.

Durant la deuxième moitié de la période considérée, les résultats des élections présidentielles américaines ainsi que les anticipations de politiques commerciales protectionnistes et de réductions de l'impôt sur les sociétés ont influencé les marchés financiers. Parallèlement à l'activité sur la scène politique, les grandes entreprises, notamment dans les secteurs de la finance et de la technologie, ont publié de bons résultats trimestriels. Les géants de la technologie ont continué de dominer les indices, de telle sorte qu'un tiers du marché boursier américain repose maintenant sur sept entreprises. Cette concentration accrue rend plus vulnérable le marché boursier américain aux fluctuations des performances de ces quelques sociétés.

À la clôture de la période considérée, les indices boursiers américains, canadiens, et de l'Europe et de l'Asie développés ont progressé respectivement de 35,8 %, 21,7 % et 13,2 % sur 12 mois, lorsque rapportés en dollars canadiens. Le regroupement des obligations canadiennes a enregistré un rendement de 4,2 %, comparativement à 1,5 % pour celui des obligations mondiales, couvert en dollars canadiens.

Facteurs ayant une incidence sur la performance :

Le Fonds a connu une performance légèrement inférieure à son indice de référence. Outre les frais, le gestionnaire croit que plusieurs facteurs ont eu un effet positif ou négatif sur la performance du Fonds. Il est approprié d'évaluer les différents facteurs en considérant d'une part les impacts sur les rendements absolus du fonds et d'autre part ceux sur les rendements relatifs, c'est-à-dire en comparaison avec ceux de l'indice de référence.

Les facteurs qui ont contribué positivement à la performance sont, entre autres, l'allocation dans le secteur industriel et la sélection de titres au sein de ce secteur. Les titres aéroportuaires ont particulièrement bien performé et la sélection de compagnies s'est avérée judicieuse dans cette industrie.

Les facteurs qui ont plutôt nui à la performance touchent les secteurs, la géographie et la sélection de titres. Les compagnies canadiennes dans le secteur des communications ont subi l'impact des taux d'intérêt plus élevés et de la concurrence dans le sans-fil. La sélection de titres dans le secteur de l'énergie, notamment dans les pays émergents, a été défavorable pour les rendements, autant absolus que relativement à l'indice.

Incidence des stratégies environnementale, sociale et de gouvernance :

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG en mettant l'accent sur la gouvernance dans le processus de gestion des placements de ce fonds. Ces facteurs ont toutefois une portée limitée sur les titres sélectionnés ou les décisions d'investissements du Fonds.

Changement au sein du portefeuille :

Le gestionnaire n'a apporté aucun changement significatif au sein du portefeuille ou qui ne s'inscrirait pas dans le cadre normal des stratégies évoquées par le Fonds. Le gestionnaire effectue des transactions pour profiter des mouvements de marché et ajuster ses allocations entre les titres, les industries, les secteurs et la géographie.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il existe un niveau d'incertitude élevé sur le marché qui, à son avis, est influencé par des risques de nature géopolitique et économique accrus. D'abord, les intentions du gouvernement américain quant à l'augmentation des tarifs commerciaux risquent de créer des obstacles, du moins à court terme, aux échanges commerciaux internationaux. Il pourrait entre autres s'en suivre une hausse du coût des intrants pour les entreprises américaines, une réduction des ventes pour les entreprises internationales, et des prix plus élevés pour les consommateurs. Ces conséquences pourraient également freiner le déploiement des capitaux et les projets d'investissements. L'application des tarifs commerciaux par le gouvernement américain demeure cependant incertaine. Toujours eu égard à la situation politique américaine, la réévaluation des institutions gouvernementales et le désir de couper dans les dépenses budgétaires constituent des mesures déstabilisantes, bien qu'elles représentent également un potentiel de rendement favorable. La réaction des marchés envers les effets de ces mesures ne se constatera qu'avec le temps. Les cours des devises et les primes de risques sur les obligations à long terme pourraient néanmoins connaître des mois à venir plus volatiles qu'à la normale. Les événements futurs et leur influence sur les marchés demeurent en tout temps incertains. Il nous apparaît important de maintenir une diversification adéquate et de bien évaluer dans ce contexte l'exposition aux divers risques du côté des placements obligataires.

Le 30 mars 2025, M. Gilles Lemieux et M. Pierre Rousseau ont été nommés président et membre du comité d'examen indépendant, respectivement, à la suite de la fin du mandat de M. Michel Desjardins.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs

R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds paye des frais de gestion au gestionnaire et au conseiller en valeurs en contrepartie de services de gestion et de conseil en placement (se reporter à la section « Frais de gestion » ci-après). Pour l'exercice initial de 92 jours terminé le 31 décembre 2024, le total des frais de gestion s'élève à 933 \$. Le Fonds paye aussi des frais d'administration au gestionnaire. En contrepartie, le gestionnaire a pris à sa charge les coûts d'exploitation et les dépenses du Fonds, à l'exception de certains coûts précis. Pour l'exercice initial de 92 jours terminé le 31 décembre 2024, le total des frais d'administration s'élève à 202 \$.

Le Fonds a payé aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Reportez-vous à la rubrique « Renseignements sur les catégories » pour prendre connaissance des frais annuels (en pourcentage de l'actif net moyen) payés par chacune des catégories. Les porteurs de la catégorie F paient également des frais pour services professionnels au courtier attiré. Les porteurs de la catégorie I paient directement des frais pour services professionnels au gestionnaire. Ces frais ne font pas partie des dépenses du Fonds.

Autres transactions entre parties liées

Au cours de la période et en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable, le Fonds s'est fondé sur les instructions permanentes du comité d'examen indépendant (le « CEI ») dans le cadre de la souscription par le gestionnaire à 100 parts de catégorie A, 100 parts de catégorie F et 14 800 parts de catégorie I du Fonds le 1^{er} octobre 2024, soit la date de création de ces catégories du Fonds. Au 31 décembre 2024, le gestionnaire détient 101 parts de catégorie A (0,84 % des parts en circulation de cette catégorie), 101 parts de catégorie F (0,15 % des parts en circulation de cette catégorie) et 14 983 parts de catégorie I (1,35 % des parts en circulation de cette catégorie) suite aux réinvestissements des distributions.

Au cours de la période et en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable, le Fonds s'est fondé sur une instruction permanente du CEI dans le cadre d'opérations entre fonds, où des titres peuvent être vendus à, ou achetés d'un, autre fonds géré par le gestionnaire. En vertu des instructions permanentes du CEI, le gestionnaire doit agir, pour chacune de ces opérations, conformément aux politiques et aux procédures connexes et à la loi en vigueur. De plus, les instructions permanentes exigent que les décisions de placement relatives à ces opérations soient effectuées au cours du marché et aient pour but de réduire les frais de transactions et commissions assumés par les Fonds.

Détentions des parts de catégories I par d'autres fonds géré par RGP Investissements

Au 31 décembre 2024, un pourcentage des parts de catégorie I étaient détenues par les Portefeuilles SectorWise dans les proportions suivantes :

Fonds gérés par RGP Investissements	Nombre de parts de catégorie I	% des unités de la catégorie I
Portefeuille SectorWise Conservateur	146 794	13,31 %
Portefeuille SectorWise Équilibré	440 383	39,92 %
Portefeuille SectorWise Croissance	501 125	45,42 %
Total	1 088 302	98,65 %

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour le dernier exercice.

ACTIFS NETS PAR PART¹ Catégorie A (RGP1200) - (en \$ par part)	31 décembre 2024 ²
Actif net en début d'exercice	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation	
Total des produits des activités ordinaires	0,12
Total des charges (à l'exclusion des distributions)	(0,09)
Gains (pertes) réalisés	0,19
Gains (pertes) non réalisés	(0,39)
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation³	(0,17)
Distributions	
Du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,02
Des dividendes	0,01
Des gains en capital	0,07
Remboursement de capital	-
Distributions annuelles totales⁴	0,10
Actif net au dernier jour de l'exercice	9,54

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES Catégorie A (RGP1200)	31 décembre 2024 ⁵
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁶	115 \$
Nombre de parts en circulation	12 091
Ratio des frais de gestion ⁷	2,48 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,48 %
Ratio des frais d'opérations ⁸	0,93 %
Taux de rotation du portefeuille ⁹	5,30 %
Valeur liquidative par part	9,54 \$

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les états financiers du Fonds sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculé aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes complémentaires aux états financiers, le cas échéant.

² Exercice initial de 92 jours.

³ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁴ Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁵ Exercice initial de 92 jours.

⁶ Données à la fin de l'exercice ou de la période indiquée.

⁷ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des distributions, des frais de courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille, et des retenues d'impôt), incluant les taxes applicables, et d'une partie des charges des fonds sous-jacents (fonds communs de placement et FNB) le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁸ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille encourus, directement ou indirectement par les fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁹ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

ACTIFS NETS PAR PART¹⁰ Catégorie F (RGP1203) - (en \$ par part)	31 décembre 2024 ¹¹
Actif net en début d'exercice	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation	
Total des produits des activités ordinaires	0,11
Total des charges (à l'exclusion des distributions)	(0,06)
Gains (pertes) réalisés	0,19
Gains (pertes) non réalisés	(0,41)
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation¹²	(0,17)
Distributions	
Du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,03
Des dividendes	0,01
Des gains en capital	0,07
Remboursement de capital	-
Distributions annuelles totales¹³	0,11
Actif net au dernier jour de l'exercice	9,55

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES Catégorie F (RGP1203)	31 décembre 2024 ¹⁴
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁵	640 \$
Nombre de parts en circulation	67 047
Ratio des frais de gestion ¹⁶	1,36 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,36 %
Ratio des frais d'opérations ¹⁷	0,93 %
Taux de rotation du portefeuille ¹⁸	5,30 %
Valeur liquidative par part	9,55 \$

¹⁰ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les états financiers du Fonds sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculé aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes complémentaires aux états financiers, le cas échéant.

¹¹ Exercice initial de 92 jours.

¹² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

¹³ Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

¹⁴ Exercice initial de 92 jours.

¹⁵ Données à la fin de l'exercice ou de la période indiquée.

¹⁶ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des distributions, des frais de courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille, et des retenues d'impôt), incluant les taxes applicables, et d'une partie des charges des fonds sous-jacents (fonds communs de placement et FNB) le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

¹⁷ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille encourus, directement ou indirectement par les fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période indiquée.

¹⁸ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

ACTIFS NETS PAR PART¹⁹	31 décembre 2024²⁰
Catégorie I (RGP1209) - (en \$ par part)	
Actif net en début d'exercice	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation	
Total des produits des activités ordinaires	0,09
Total des charges (à l'exclusion des distributions)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	0,08
Gains (pertes) non réalisés	(0,53)
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation²¹	(0,39)
Distributions	
Du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,04
Des dividendes	0,01
Des gains en capital	0,07
Remboursement de capital	-
Distributions annuelles totales²²	0,12
Actif net au dernier jour de l'exercice	9,56

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	31 décembre 2024²³
Catégorie I (RGP1209)	
Valeur liquidative totale (en milliers) ²⁴	10 547
Nombre de parts en circulation	1 103 285
Ratio des frais de gestion ²⁵	0,03 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,03 %
Ratio des frais d'opérations ²⁶	0,93 %
Taux de rotation du portefeuille ²⁷	5,30 %
Valeur liquidative par part	9,56

¹⁹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les états financiers du Fonds sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculé aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes complémentaires aux états financiers, le cas échéant.

²⁰ Exercice initial de 92 jours

²¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

²² Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

²³ Exercice initial de 92 jours.

²⁴ Données à la fin de l'exercice ou de la période indiquée.

²⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des distributions, des frais de courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille, et des retenues d'impôt), incluant les taxes applicables, et d'une partie des charges des fonds sous-jacents (fonds communs de placement et FNB) le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

²⁶ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille encourus, directement ou indirectement par les fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période indiquée.

²⁷ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion à R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. Les frais de gestion versés par chaque catégorie sont calculés sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable (se reporter à la section « Renseignements sur les catégories » ci-dessous pour connaître les frais de gestion payés par chaque catégorie, ainsi que la ventilation des services reçus en contrepartie, en pourcentage des frais de gestion). Le montant des frais de gestion sert en partie à payer les coûts liés aux conseils en placement et aux services de gestion de placements, de même qu'aux services liés à la distribution, y compris les coûts des services de planification financière, les commissions et les primes des conseillers, ainsi que les coûts relatifs à la commercialisation et autres activités promotionnelles et séances de formation du Fonds.

Renseignements sur les catégories (en date du 31 décembre 2024)

Catégories ²⁸	Options d'achat disponibles ²⁹	Frais de gestion (avant taxes applicables)	Services de distribution	Services de conseil en placement et services de gestion
Catégorie A	Frais d'acquisition initiaux	1,95 %	51,2 %	48,8 %
Catégorie F	Sans frais d'achat	0,95 %	-	100 %
Catégorie I	Sans frais d'achat	Négociés	s.o.	s.o.

²⁸ Aucuns frais de gestion ne sont payés par le Fonds pour la catégorie I. Les investisseurs paient directement des frais pour services professionnels au gestionnaire.

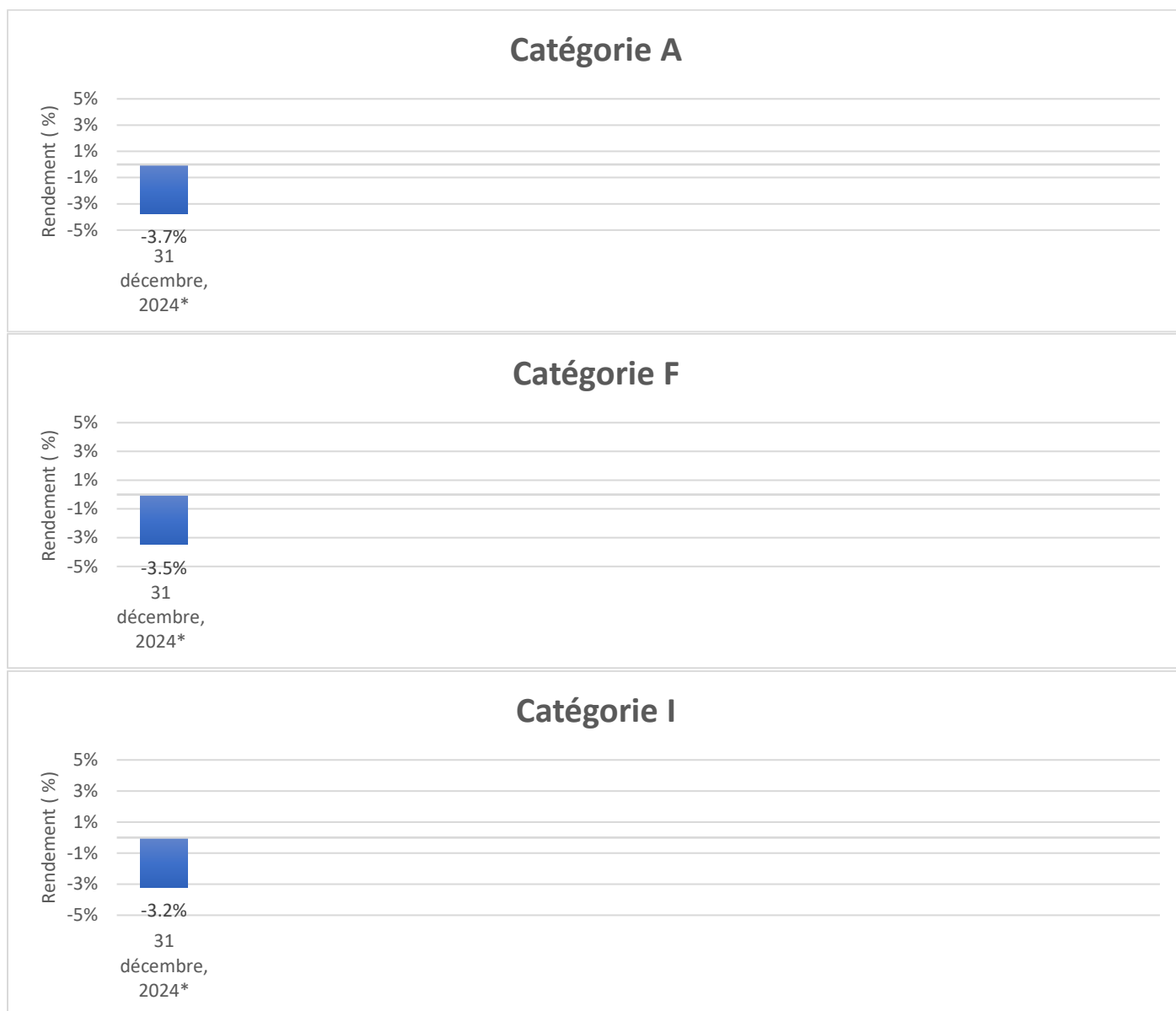
²⁹ D'autres frais peuvent s'appliquer. Reportez-vous au prospectus simplifié du Fonds pour en savoir plus.

Rendement passé

Les données sur le rendement figurant ci-dessous sont fondées sur l'hypothèse que toutes les distributions que le Fonds a versées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'achat, de rachat, de distribution ou d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement antérieur du fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement annuel

Les diagrammes à barres suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chaque exercice indiqué et illustrent les fluctuations d'un exercice à l'autre. Exprimés en pourcentage, ces résultats démontrent les variations, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.



* Rendements pour la période du 21 octobre 2024 au 31 décembre 2024

Rendements composés annuels

Ce tableau présente les rendements composés annuels historiques de chacune des catégories pour les périodes identifiées terminées le 31 décembre 2024, en comparaison avec ceux de l'indice de référence indiqué.

(%)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création ³⁰
Catégorie A	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-3,7 %
Catégorie F	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-3,5 %
Catégorie I	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-3,2 %
Indice MSCI ACWI Infrastructure Index (CAD) ³¹	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-0,4 %

Comparaison par rapport à l'indice de référence

Veuillez vous référer à la section « Résultats » ci-haut, laquelle contient une analyse des facteurs ayant eu une incidence sur la performance du Fonds et qui explique la différence avec le rendement de l'indice de référence ci-haut.

³⁰ Les rendements des catégories A, F et I du Fonds ont débuté le 21 octobre 2024.

³¹L'indice MSCI ACWI Infrastructure Index est un indice d'actions qui mesure la performance des actions de sociétés à grande et moyenne capitalisation des marchés développés et émergents qui sont propriétaires ou exploitants d'actifs d'infrastructure. Les composants sont classés dans l'un des cinq secteurs d'infrastructure : télécommunications, services publics, énergie, transport et social.

Fonds RGP Infrastructures Mondiales

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2024

Les titres en portefeuille du Fonds à la fin de la période, ainsi que les principales catégories d'actif dans lesquelles le Fonds a investi, sont présentés ci-dessous. Le Fonds ne détenait aucune position à découvert à la fin de la période. Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes. Le sommaire du portefeuille de placements du Fonds sera mis à jour à la fin du prochain trimestre. Prière de se reporter à la page couverture pour connaître les modalités à suivre pour se le procurer.

Sommaire des principaux titres en portefeuille³²

	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
IShares Global Infrastructure Index Fund	6,33 %
Grupo Aeroportuario del Centro Norte SAB de CV	4,78 %
First Pacific Co. Ltd.	4,78 %
AT&T Inc.	4,66 %
Rogers Communications Inc., Class 'B'	4,47 %
Companhia Paranaense de Energia-Copel, ADR	4,20 %
Verizon Communications Inc.	4,11 %
Reliance Industries Ltd., GDR	4,03 %
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	3,78 %
Morguard Corp.	3,37 %
Veolia Environnement SA	3,19 %
Companhia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo, ADR	3,10 %
Comcast Corp., Class 'A'	3,00 %
Concentradora Fibra Danhos SA de CV	2,90 %
China Water Affairs Group Ltd.	2,84 %
Beijing Enterprises Holdings Ltd.	2,59 %
Fleury SA	2,58 %
Endesa SA	2,49 %
Telefonica SA	2,07 %
Sinotrans Ltd.	2,07 %
FedEx Corp.	2,06 %
Killam Apartment REIT	2,05 %
BCE Inc.	1,98 %
Santos Brasil Participacoes SA	1,96 %
Companhia De Sanena Do Parana	1,91 %
TOTAL	81,30 %

³² Vous pouvez consulter le prospectus simplifié et obtenir de l'information additionnelle sur les fonds d'investissement dans lesquels le Fonds investit, s'il y a lieu, sur le site Web désigné du fonds d'investissement ainsi qu'à l'adresse www.sedarplus.ca (pour les fonds de placement canadiens) et au www.sec.gov/edgar (pour les fonds de placement américains).

Sommaire de la composition du portefeuille

PAR TYPE D'ACTIF	% de la valeur liquidative
Actions	91,76 %
Fonds négociés en bourse	6,33 %
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,91 %
TOTAL	100,00 %

PAR SECTEUR*	% de la valeur liquidative
Services publics	24,62 %
Produits industriels	23,25 %
Communication	23,09 %
Énergie	10,34 %
Immobilier	9,22 %
Consommation de base	4,78 %
Soins de santé	2,58 %
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,93 %
Consommation discrétionnaire	0,19 %
TOTAL	100,00 %

PAR RÉGION*	% de la valeur liquidative
Actions internationales	58,58 %
Actions canadiennes	21,74 %
Actions américaines	17,75 %
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,93 %
TOTAL	100,00 %

**Les répartitions sectorielle et géographique du Fonds sont calculées en fonction du total des placements du Fonds, et ce, en considérant l'exposition du Fonds via les positions détenues directement par celui-ci ainsi qu'aux positions détenues par les fonds de placement sous-jacents, eux-mêmes détenus par le Fonds.*